



Pôle
Pastoral
Zones
Sèches



**PROGRAMME PASTORALISME ET ENVIRONNEMENT
AU SAHEL (PESah)**

Etudes de cas
« La circulation de l'information dans les projets d'élevage »
(Burkina, Niger, Sénégal, Tchad, Mauritanie)

Rapport de synthèse

Document d'étude N° 1

Mars 2005



Pôle
Pastoral
Zones
Sèches



Synthèse des études de cas « La circulation de l'information dans les projets d'élevage » (Burkina, Niger, Sénégal, Tchad, Mauritanie)

Introduction	2
I Problématique	3
1. Le contexte des politiques d'élevage :	3
a) Importance économique, politique, de l'élevage pastoral dans les pays du Sahel	3
b) Une faible intégration dans les politiques, un besoin d'information	3
2. Les informations utiles à l'appui des politiques pastorales	4
II. Résultats des enquêtes	5
1) Résultats de l'étude de cas au Sénégal	5
2). Présentation des projets ciblés dans la sous-région	7
a) Diversité des projets	7
b) Des approches similaires	11
c) Quelles réalisations ?	13
3). L'information sur le pastoralisme et l'environnement	14
a) Le type d'informations échangées	14
b) La prise en compte des questions d'environnement et d'élevage dans les projets	15
c) La méthode et les outils des projets pour la collecte et la diffusion des informations..	17
d) les besoins d'information des projets	
e) Les limites dans la communication entre projets et populations :	19
CONCLUSION	19

Introduction

Contexte et justification de l'étude

Le Pôle Pastoral Zones Sèches (PPZS) a conduit de 2002 à 2004 le programme de recherche finalisée « Pastoralisme et Environnement au Sahel » (PESAH) depuis le Sénégal dans 6 pays de la sous-région sahélienne. Ce programme, inclus dans l'initiative Livestock Environment and Development (LEAD) financé par la FAO, concerne la prise en compte politique des interactions élevage-environnement, dans le contexte particulier du pastoralisme au Sahel. Dans l'approche de recherche-développement du PPZS, les deux objectifs de ce programme sont :

- a) définir les stratégies destinées à favoriser la prise en compte des interactions Pastoralisme & Environnement dans les politiques nationales ;
- b) élaborer une information et des outils spécifiques d'aide à la décision sur les interactions Pastoralisme et environnement adaptés à la sous-région sahélienne.

Ces objectifs se déclinent en trois activités : l'analyse des systèmes de décision et des contextes d'application des politiques d'Elevage et Environnement ; l'élaboration d'un système d'information sur le pastoralisme et l'environnement au Sahel (SIPES) ; le test et la mise en œuvre de cet outil au Sénégal.

A la fin des années 1990, le bilan du suivi des situations pastorales au Sahel était assez mitigé (Scoones, 1999). En dépit d'efforts technologiques, l'information est rarement efficace, pour plusieurs raisons : la lenteur des transmissions d'informations satellitales vers les régions pastorales, la méfiance des pasteurs, le format inadapté des informations, les coûts prohibitifs de ces informations et systèmes d'information pour la plupart des gouvernements africains.

A partir de ce constat, les études de cas du programme PESAH ont abordé un autre aspect de l'information sur le pastoralisme et l'environnement : les besoins et les pratiques en matière d'information dans les projets de développement, acteurs intermédiaires entre les mondes de la recherche, de la politique et les milieux sociaux.

Le présent rapport fait la synthèse d'études de cas dans 5 pays (Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad). La circulation de l'information sur l'élevage et l'environnement dans les projets consacrés au pastoralisme, a fait l'objet d'une étude de cas au Sénégal dont les résultats ont été présentés aux participants à l'atelier régional de Ouagadougou en octobre 2002.

Les débats au cours de cet atelier de travail ont conclu à l'intérêt d'étendre cette enquête aux autres pays du Sahel, sous une forme plus légère. Il a été retenu de faire appel aux partenaires des ateliers de travail pour a) identifier dans leur pays un (des) projet(s) d'élevage pertinent(s), b) procéder à une présentation de ce projet sous l'angle du programme PESAH et traiter les questions ci-dessous par des entretiens avec les opérateurs (responsables, certains agents d'exécution). Ces études de cas ont été conduites en 2003 dans 4 pays partenaires du programme PESAH : Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Tchad.

Au contact d'institutions et d'opérateurs intervenant sur des thématiques et dans des régions d'élevage, soit d'origine, soit d'accueil des transhumances, les enquêtes devaient évaluer :

- i) comment sont prises en compte les questions pastorales de mobilité et d'accès aux ressources,
- ii) les besoins en information ou en appui institutionnel ressentis par la structure contactée. Les partenaires se sont basés sur la documentation disponible sur les projets et des entretiens avec les responsables des projets et des agents d'exécution. Ils ont voulu mettre en évidence les processus de mise en œuvre des préoccupations environnementales affichées des politiques, présenter comment les pratiques des pasteurs sont observées par les opérateurs, quelles options (foncières,

organisationnelles, techniques) sont prises par le projet, et, dans ce contexte, comment circulent les informations dans le projet : données de terrain, informations institutionnelles, messages produits par les projets, informations informelles livrées par les éleveurs, etc.

Le présent document fait la synthèse des données collectées et des analyses faites par les consultants partenaires du PPZS, en mettant l'accent sur les spécificités et les similarités des projets, dans leur approche et leur démarche, sur la place faite aux questions environnementales, enfin sur la circulation de l'information dans les projets, autour d'eux, et la communication entre les acteurs.

I - Problématique

1. Le contexte des politiques d'élevage :

a) Importance économique, politique, de l'élevage pastoral dans les pays du Sahel

L'élevage extensif mobile, ou pastoralisme, domine les systèmes de production dans les pays sahéliens sub-sahariens et fournit la majorité de la viande consommée : les populations pastorales et agro-pastorales comptent respectivement 20 millions et 240 millions de personnes, (Swallow, 1994 in Holden, Ashley and Bazeley, 1997).¹ En Mauritanie et au Niger où les zones sèches dominent, l'élevage contribue respectivement à 75% et 35 % du PIB agricole, (25% et 12% du PIB (IEPC, Profil fourrager Fao) ; au Niger, 22% de la population dépendrait exclusivement des ressources pastorales ; dans l'Est de la Mauritanie, cette proportion monterait à 80%. Dans les pays sahéliens à zone cotonnière (Mali, Burkina Faso, Tchad) l'élevage représente la deuxième source de revenus de l'exportation ; au Sénégal, les productions issues des zones pastorales représentent 80 % des viandes consommées.

Si ces systèmes pastoraux ont pour centre de gravité les zones sèches où se trouvent leurs territoires d'attache, ils rayonnent de multiples manières sur des espaces plus vastes : à travers leurs parcours de transhumance, leurs interactions avec les autres systèmes de production, les axes de convoiement du bétail jusque vers les marchés côtiers, leur prise en compte –ou non- dans les réformes foncières nationales.

b) Une faible intégration dans les politiques, un besoin d'information

Depuis quelques années, suite aux résultats de la recherche et aux activités de plaidoyer entreprises par plusieurs institutions nationales, régionales et internationales, le pastoralisme est relativement réhabilité dans la plupart des pays de la sous-région. Plusieurs projets interviennent en appui au développement du pastoralisme et, au niveau étatique, des réformes d'envergure touchent également aux activités pastorales, directement ou non. Ainsi, le Niger a entamé la mise en œuvre d'un code rural promulgué depuis 1993, avec l'objectif de clarifier l'ensemble des normes régissant le régime foncier aux échelles locales. Dans le même souci, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Tchad élaborent de nouvelles législations spécifiques au

¹ Holden, S., Ashley, S. & Bazeley, P. 1997. *Livestock and poverty interactions: a review of the literature*. Report to DFID. Available from Livestock in Development, Somerset, UK.

pastoralisme dont la finalité est de délimiter de façon plus précise les droits de jouissance et d'accès aux ressources pastorales.

Parmi les nombreuses contraintes qu'affrontent les systèmes pastoraux (modification de l'environnement socio-politique, rétrécissement de l'espace, législations foncières...), la complexité de leurs interactions avec un milieu difficile est largement méconnue des politiques nationales.

2. Les informations utiles à l'appui des politiques pastorales

Les résultats de l'Initiative LEAD sur les interactions élevage–environnement sont intermédiaires entre les résultats scientifiques et l'aide à la décision des politiques d'élevage. L'un des produits de cette Initiative LEAD est une boîte à outils (« Toolbox », Site Web : <http://www.virtualcentre.org>), sur les interactions entre les systèmes d'élevage, l'environnement et les options technologiques et politiques. Cet outil fournit aux décideurs des informations pour aider à la décision. Les tests effectués au Sénégal ont montré qu'à l'échelle nationale, et pour les décideurs sahéliens, cet outil serait plus informatif et utile à plus grande échelle, avec un système de mise à jour.

Indépendamment des contextes politiques, l'Initiative LEAD a permis de constater que les décideurs manquent d'informations fiables et actualisées sur les interactions entre l'élevage et l'environnement (au sahel, entre le pastoralisme et l'environnement).

Sans méconnaître le poids des contextes politiques ni, à l'inverse, accorder une confiance aveugle aux effets de la technologie et de l'information sur le développement du pastoralisme, nous croyons que la diffusion de l'information scientifique peut modifier le climat politique et améliorer la sensibilité des Etats sahéliens aux questions du pastoralisme. De même, de « bonnes » politiques et, au moins le suivi des réalités pastorales et de leurs risques nécessitent un (des) dispositif(s) d'information et d'aide à la décision approprié(s), concevable à l'échelle régionale au Sahel. Tel est le rôle que s'est assigné l'équipe du PPZS dans ce programme de recherche « Pastoralisme et environnement au Sahel » (PESAH).

Suite aux tests de l'outil de la Toolbox, une étude de cas au Sénégal s'est penchée sur la circulation des informations dans et autour des projets intervenant dans le domaine du développement du pastoralisme. Il s'agissait de comprendre comment les équipes communiquent au contact des pasteurs et quels étaient leurs besoins d'informations.

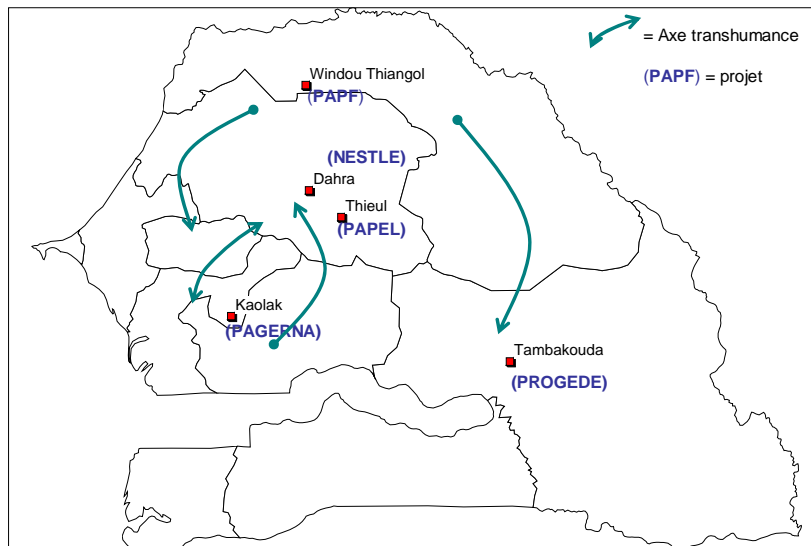
Les projets ont été choisis comme acteurs témoins, plutôt que les administrations par exemple, pour les raisons suivantes : ils sont au contact des populations pastorales, ils ont en principe une relative autonomie d'organisation qui rend plus visibles leurs objectifs et leurs processus d'information, enfin leur financement inclut en général les moyens de mettre en œuvre des démarches dites participatives, dans lesquelles l'information et la communication sont cruciales.

II. Résultats des enquêtes

1) Résultats de l'étude de cas au Sénégal

Les études de cas au Sénégal concernaient des projets de développement situés en plusieurs endroits de la zone pastorale : au nord du Ferlo en zone de départ de grandes transhumance (Projet d'Autopromotion du Pastoralisme dans le Ferlo, PAPP), en région méridionale (Kaolack) et orientale (Tambacounda) d'accueil des transhumants, (Projet d'Appui à la gestion intégrée des Ressources naturelles, PAGERNA, et Projet de gestion durable et participative des énergies traditionnelles et de leur substitution, PROGEDE) dans des terroirs agro-pastoraux ou agricoles proches de la saturation. Ainsi, le centre du Ferlo, (autour de Thieul et Dahra) voit passer et s'installer de nombreux transhumants, venus du nord en saison sèche, ou du Sud en période de cultures (Régions du Sine et du Saloum). Dans cette zone, l'étude a été menée en parallèle auprès d'un projet national phare dans le domaine du pastoralisme (Projet d'Appui à l'Élevage, PAPEL), et auprès de la firme Nestlé qui a installé localement en 1992 dix centres de collecte de lait. (cf Carte)

Sites d'études au Sénégal



Ces projets interviennent dans des régions contrastées, auprès de populations dont l'identité, les activités, les rapports avec l'élevage pastoral -et les pasteurs- sont très différents, voire antagoniques : alors que le projet PAPP au Nord du Sénégal s'adresse quasiment exclusivement à des pasteurs transhumants quittant régulièrement leur région d'attache en direction du sud, les projets PAGERNA (à Kaolack) et PROGEDE (Tambacounda) rencontrent surtout des agro-pasteurs ou agriculteurs sédentaires qui voient avec réticence les pasteurs transhumants du nord

arriver sur leurs terroirs. Nestlé entretient avec les « bénéficiaires » (le terme consacré pour parler des populations riveraines d'un projet) des rapports d'une autre nature, puisque l'enjeu pour la firme était de fidéliser des vendeurs de lait.

Ces projets reçoivent peu d'informations des pasteurs sur la mobilité et sur la gestion des ressources, à moins d'enquêtes spécifiques. Selon eux, la réticence des pasteurs et la méconnaissance des réalités pastorales par les autorités locales contrarient la gestion concertée des ressources.

D'après les projets rencontrés au Sud du Ferlo :

- Les groupes sociaux interlocuteurs des projets sont :
 - 1) les élus et agents techniques locaux
 - 2) les représentants des ministères
 - 3) divers comités locaux, souvent créés par les projets
 - 4) la société rurale *et* les pasteurs.

Il est important de noter cette dernière distinction entre pasteurs et société rurale (implicitement : agricole). Pour les projets, bien souvent, la question de l'articulation des pasteurs et systèmes pastoraux avec le reste de la société agraire et nationale efface les questions d'interaction pastoralisme –environnement.

- La gestion des ressources est partielle (excluant les transhumants) et incomplète (ne prend pas en compte les besoins à différents pas de temps).

- Les limites à l'information sont techniques, légales, sociales, politiques et idéologiques.

- Toujours selon les projets, les besoins en informations diffèrent selon les acteurs :
 - pasteurs / comités locaux : Systèmes d'Information (SI) locaux
 - projets : SI locaux et activités des autres projets
 - élus locaux, services techniques : Informations techniques, juridiques
 - cadres : Formation en pastoralisme

Dans cette étude, il apparaît que les pasteurs sont presque toujours considérés comme à côté de la société rurale, peu impliqués dans les instances locales de décision et de gestion. Les enjeux d'une meilleure information sont présentés par les projets comme le rééquilibrage entre les niveaux de pouvoir et de compétences : pour les éleveurs il s'agirait de se concerter pour gérer les ressources à l'échelle locale et faire valoir leurs droits à l'échelle nationale. Mais ces arguments sur l'utilité pour les pasteurs d'une information mieux partagée/diffusée sont affaiblis dans un contexte où les intérêts des différents groupes, et des pasteurs eux-mêmes, se révèlent plus concurrentiels, voire différents, que ce qui était supposé au départ.

Lors de la présentation des premiers résultats (Ouagadougou, octobre 2002), les débats entre professionnels (cadres, agents de projets, représentants d'O.P.) ont mis en relief deux idées:

- Plusieurs interventions ont porté sur les moyens et les outils d'information, supportant l'idée que les technologies nouvelles facilitent la communication dans le contexte pastoral.

- Il a été aussi question du contexte de l'information et du manque de confiance entre les groupes sociaux évoqués, notamment à cause des objectifs de sédentarisation des Etats, du manque de reconnaissance technique et sociale du pastoralisme. Une meilleure information exige un partenariat reconnu et confiant, or les associations pastorales doutent de la volonté de l'Etat de les associer aux prises de décision. Le problème de fond est la reconnaissance réciproque.

Dans les études de cas sous-régionales, les questions posées dans les termes de références dérivait de cette expérience :

- Comment circule l'information, et de quel type, entre les projets et les populations pastorales ?
- Quelle perception ont les projets de leurs besoins en informations sur le pastoralisme, sur les conditions naturelles ?

Au-delà de ces questions posées aux acteurs, les résultats des enquêtes nous conduisent à nous demander en quoi la circulation de l'information dépend du mode d'implantation des projets.

2) Présentation des projets ciblés dans la sous-région

a) Diversité des projets

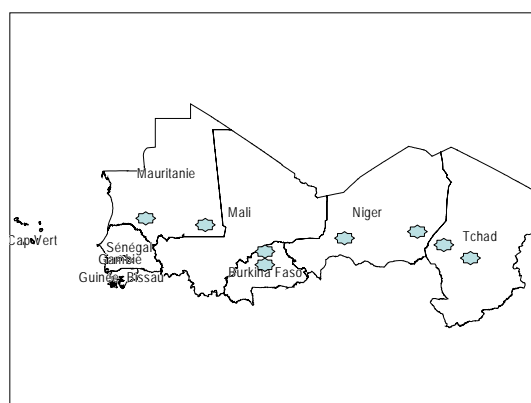
La diversité des intervenants et des objectifs déclarés peut traduire une diversité d'approches, malgré des contraintes pastorales, et des conditionnalités des projets homogènes.

Les projets retenus avec les partenaires du PPZS pour les études de cas étaient les suivants :

- En Mauritanie, le Projet de gestion des parcours et de développement de l'élevage (PADEL) au sud, et le Projet de gestion intégrée des ressources naturelles de l'est mauritanien (GIRNEM) ;
- Au Niger, le programme de développement intégré de la zone pastorale (PROZOPAS) et le Projet de sécurisation des ménages pastoraux de Diffa ;
- Au Burkina Faso, le projet d'appui à la vulgarisation de l'élevage (PAVE) et le projet de développement de l'élevage dans la province du Soum (PDSO)
- Au Tchad, le projet Almy Bahaïm et le Projet d'Hydraulique Pastorale du Kanem (PHPK).

Les thèmes d'intervention de ces projets traitent de l'élevage pastoral comme un objectif en soi (PADEL, PAVE, PDSO, Almy Bahaïm, PHPK), ou comme le moyen d'améliorer les conditions de vie des ménages pastoraux (Projet à Diffa) ou spécifiquement en zone pastorale (GIRNEM, PROZOPAS).

Sites des études dans la sous-région



Mauritanie :
Padel : Projet de gestion des parcours et de développement de l'élevage
Girnem : Projet de gestion intégrée des ressources naturelles de l'est mauritanien

Burkina :
PAVE : Projet d'appui à la vulgarisation de l'élevage
PDES : projet de développement de l'élevage dans la province du Soum

Niger :
Prozopas : programme de développement intégré de la zone pastorale
Psm : projet de sécurisation des ménages pastoraux de diffa

Tchad :
Almy Bahaïm
PHPK : projet d'hydraulique pastorale au Kanem

Les contextes dans lesquels les projets sont mis en oeuvre sur le terrain et les conditionnalités de financement auxquelles ils sont soumis sont-ils des facteurs extérieurs de différenciation ? Les lignes d'intervention définies avec les différents bailleurs de fonds (sont impliqués dans certains des 8 projets visités la Coopération Belge, le Fonds africain de développement, l'OPEP, la Coopération technique allemande (GTZ), le Fonds européen de Développement, Care Danemark et Care Niger, l'Agence Française de Développement) ; le montant du financement (de 2 milliards de FCFA (Care Diffa) à 11 milliards (Prozopas) ; la durée d'intervention ; le maître d'oeuvre, le milieu écologique, social, juridique et politique : au Niger par exemple, la sécurisation des conditions de vie des ménages inclut explicitement les questions de paix civile.

Tableau 1 : Volumes budgétaires des projets ciblés

Projet	Financement	Phase
PHPK	4 milliards fcfa	1999-2003
Almy Bahaïm	8.2 milliards	1995-2003
Prozopas	11 milliards cfa	1995-2000 (prolongée)
Diffa	2 milliards Cfa	2003-2008
Pave	?	2000-2003
Pdes	?	2001-2007
Padel	3 milliards ouguiyas	2001-2005
Girnem	500 millions ouguiyas	2000-2003

Par ailleurs ces projets interviennent dans des régions et pour des populations qui affrontent les contraintes générales du pastoralisme en zone sèche.

Le tableau suivant reporte les objectifs, les démarches et les réalisations concrètes de terrain.

Tableau 2 : Objectifs, démarches et activités des projets

Projets	Objectifs principaux	Démarches	Activités sur le terrain
PAVE (Burkina) Belgique 3ans. 2000-2003	Améliorer la productivité animale Accroître les revenus des éleveurs « Autosuffisance alimentaire »	Identification des besoins par diagnostic, concertation entre éleveurs d'abord, éleveurs et projet, mise en place de cadre de concertation pour l'évolution des activités du projet	Matérialisation limites zone pastorale Informer sur conditions transhumance Formation lutte espèces envahissantes et constitution stock fourrager Organisation de voyages d'étude
PDES II (Burkina) FAD 7 ans : 2000 - 2007	Renforcer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté, accroître les revenus Augmenter la production animale et agricole.	Approche participative et « faire-faire » par OPA, CVGT, CIVGT, etc.	Selon le rapport « <i>le niveau d'exécution du projet dépasse 30% des prévisions.</i> » sur 7 composantes : Dévpt production ; Amngt et gestion RN, Vulgarisation, animation et recherche-Développement; Restructuration et renforcement des Org. Prof agricoles (OPA) ; Appui à la commercialisation et à l'appro. intrants; Crédits producteurs ; Gestion du projet.
PROZOPAS (Niger) FED 2 phases 1 : 1995 – 2000 (en prolongation) 2 : pas encore	Promouvoir l'autogestion et la responsabilisation des populations, Renforcer la gestion privée de l'eau, de la commercialisation, la prise en charge de la santé animale et humaine, Appuyer les associations	Trois stratégies d'intervention - identification groupes cibles - identification CAR (centres d'appui ruraux) Plan d'action / contrat développement	Réhabilitation, construction de points d'eau, mise en place comité de gestion, formation organisationnelle, réalisation pare feux, + autres activités en perspective.
PSMP Diffa (Niger) Care 15 ans	Sécuriser les conditions de vie des ménages pastoraux	A partir des études de CARE : - approche ménages - approche communautaire par soutien aux initiatives locales - approche « société civile »	Pas de précision sur les activités concrètes du projet aux échelles

<p>PADEL (Mauritanie) FAD, OPEP, 5ans 2001-2006</p>	<p>Gérer les ressources pastorales, valoriser les productions animales, Impliquer les éleveurs dans la prise de décision, micro-crédit.</p>	<p>Approche participative, le projet fonctionne avec des EMP (Equipe Mobile Polyvalente) composé d'un vétérinaire, d'un technicien élevage et d'un agronome qui est le noyau opérationnel du projet. Ne participent que les affiliés aux ACP.</p>	<p>Pas de précision sur les réalisations du projet mais une liste d'options envisagées. Toutes les actions sont en cours d'élaboration, mise en place d'un programme d'hydraulique pastorale (forages, puits, mares d'eau) dans les zones qui ne sont pas exploitées pendant la saison sèche.</p>
<p>GIRNEM (Mauritanie) GTZ 4ans 2000-2004</p>	<p>Faire appliquer le code pastoral, appuyer les organisations, développement pastoral en général</p>	<p>Approche participative avec un comité d'orientation des activités du projet qui regroupe responsables du projet, bénéficiaires, collectivités locales, administration et services techniques. Ne participent que les éleveurs affiliés aux ACP.</p>	<p>Pas de précision sur le niveau de réalisation des options qui semblent une liste définie à priori par les concepteurs du projet, par contre dans le cadre de la diffusion des informations sur le code pastoral, le projet fait de la sensibilisation, réalise des supports médiatiques et pédagogiques, forme des pasteurs affiliés aux ACP, finance des missions de redynamisation des OSP.</p>
<p>Almy Bahaim (Tchad) AFD 8 ans 1995-2003</p>	<p>Sécuriser la mobilité, diminuer les risques de dégradation des ressources naturelles ; Ouvrir des zones de pâturages inexploitées par manque d'eau.</p>	<p>Approche participative. Implication de la population à deux niveaux : Balisage des tronçons de mourhal et Choix de sites de construction des points d'eau.</p>	<p>Balisage de tronçons de transhumance (soutien, financier, logistique, technique et construction des points d'eau.</p>
<p>PHPK (Tchad) AFD 4 ans 1999-2003</p>	<p>Hydraulique pastorale, santé animale, Sécurisation de l'exploitation des pâturages</p>	<p>Approche RAD (Recherche Action Développement) ; analyse des contraintes, besoins et attentes des populations</p>	<p>Réhabilitation et implantation de points d'eau (puits), animation santé animale (formation d'auxiliaires)</p>

Au **Burkina** les deux projets visités (**PAVE, PDES**) ont des objectifs finaux similaires de **sécurité alimentaire**. Le **PAVE** propose d'améliorer la productivité animale et d'accroître les revenus pour atteindre la sécurité alimentaire, le **PDES** veut agir sur la sécurité alimentaire par la production animale et l'accroissement des revenus.

Au **Niger** les projets ont des objectifs intégrés mentionnant **les conditions de vie des ménages**. Le **PROZOPAS** prône la responsabilisation des éleveurs et la gestion privative de l'élevage en encourageant l'émergence des associations socioprofessionnelles pour une gestion équilibrée des ressources naturelles et l'amélioration du cadre de vie des éleveurs, tandis que le **PSMP** s'attelle à sécuriser les conditions de vie des ménages.

En **Mauritanie**, les deux projets affichent la **gestion des ressources pastorales**. Le **PADEL** œuvre pour la gestion des ressources pastorales en responsabilisant les populations, le **GIRNEM** agit pour la sécurisation de l'accès aux ressources en passant par l'application du code pastoral.

Au **Tchad**, les projets suivis recherchent la **sécurisation des pratiques pastorales** et de la mobilité, **Almy Bahaïm** veut sécuriser la mobilité et le **PHPK** met en œuvre un programme d'hydraulique pastorale.

Une première lecture laisse apparaître des objectifs génériques pour l'ensemble des projets dans leur formulation même si on constate quelques différences en corrélation étroite avec le contexte de l'élevage dans les pays (statut ou place occupée dans les politiques de développement).

Dans les pays saharo-sahéliens comme la Mauritanie, le Tchad où le pastoralisme s'impose comme mode de production, les projets affichent des objectifs relevant de l'élevage pastoral : la sécurisation de la mobilité et de l'accès aux ressources.

En Mauritanie, les deux projets s'adressent uniquement à des éleveurs et interviennent spécifiquement dans des activités les intéressant. Le **PADEL** œuvre à la responsabilisation des éleveurs pour améliorer leur représentation dans les prises de décisions qui les concernent. Le **GIRNEM** organise ses activités autour de la mise en application du code pastoral. Au Tchad, les deux projets s'attellent à la sécurisation de la mobilité en investissant dans la réhabilitation ou l'installation d'infrastructures hydrauliques.

Dans ces deux pays, les domaines d'intervention des projets confirment la prise en compte de l'intérêt du pastoralisme et de ses implications dans les politiques.

Au Burkina, les orientations des politiques d'élevage reposent sur une vision plus aménagiste du pastoralisme (définir les vocations des espaces pour contrôler et améliorer la production pastorale qui constitue la deuxième source de devises du pays).

Au Niger, les deux projets visités affichent des objectifs plus généraux en s'adressant aux populations de zones difficiles, quel que soit leur système de production. L'un des projets cible à la fois des agriculteurs et des éleveurs, l'autre s'adresse à des éleveurs sur le thème de la sécurisation des conditions de vie.

a) Des approches similaires

En dehors des objectifs déclarés, les projets ont des approches communes.

Tous les projets évoquent la participation ; cependant les rapports d'études exposent plutôt des déclarations d'intentions qu'une description des démarches. Le discours autour de ce concept a gagné toutes les sphères de la recherche-développement et nous supposons qu'il n'est pas mis en application de la même façon dans les divers projets même si implicitement,

« *impliquer les populations* » semble signifier la même chose pour tous. Cela suggère plusieurs interrogations : qu'est ce que la participation? Comment les projets opérationnalisent-ils ce concept ? Qui est ce qui participe? A quoi il participe? Comment il participe?...

- **Qu'est ce que la participation ?**

Aucune définition de la participation n'est fournie dans les rapports mais tous se réclament de cette approche. Nous proposons comme référence la définition suivante (Gueye, 1999) « *La participation communautaire renvoie à un processus de dévolution du pouvoir aux groupes vulnérables et dans lequel les populations, en partenariat avec ceux qui les assistent, identifient les problèmes et les besoins et assument de façon croissante la responsabilité de la planification, la gestion, le contrôle et le suivi-évaluation des actions collectives qu'elles jugent nécessaires à leur propre développement.* »

Les principes qui sous-tendent la participation selon Uphoff (cité par Gueye) sont

- a) *prendre part dans la prise de décision de ce qui doit être fait,*
- b) *prendre part dans la mise en œuvre des programmes et des décisions en contribuant par différentes ressources ou en gérant certaines activités ou organisations spécifiques,*
- c) *partager les bénéfices du programme,*
- d) *prendre part aux efforts pour évaluer de tels programmes*

Le premier souci des projets est d'identifier des représentants de la population « cible ». Au Burkina, le PAVE a mis en place après diagnostic un cadre de concertation qui assure le suivi des activités du projet, le PDES parle de faire-faire avec des organisations professionnelles agricoles. Au Niger, le PROZOPAS passe par les centres d'appui ruraux, tandis que le PSMP travaille directement avec les ménages les plus démunis (l'étude de cas ne fournit pas de précision sur la méthode de choix de ces ménages). En Mauritanie, les deux projets s'adressent aux éleveurs affiliés aux Association des coopératives Pastorales (ACP) (20% de la population). Au Tchad, Almy Bahaim passe par une commission mixte présidée par le sultan du Dar Ouaddaï et où siègent les Chefs de canton et les Chefs de tribu comme membres du bureau, le PHPK parle de Recherche Action Développement (RAD) en s'appuyant sur une équipe de terrain animée par le responsable Elevage et le technicien Elevage du projet.

Les projets travaillent pour partie avec des institutions locales, pour partie avec des institutions créées ad hoc.

Les listes suivantes sont tirées des rapports d'études :

	<u>Institutions créées</u>	<u>Institutions locales partenaires</u>
Pave (BF) :	Cadre de concertation	CVGT, CIVGT, ...
PDES (BF)	/	faire-faire avec OPAs
Prozopas (N) :	Comité de gestion	CAR (centres d'appuis ruraux)
PSMP Diffa (N)	/	
Padel (M) :	EMP	ACP (20% des pasteurs)
Girnem (M)	Comité d'orientation ACP	
PHPK (T)	/	
Almy Bahaim (T)	Commission mixte	

Parmi les partenaires et les relais institutionnels, on compte davantage d'institutions créées par les projets que d'institutions existantes. Cette « créativité » institutionnelle peut se justifier d'après les animateurs de projets par l'absence ou la faiblesse de représentation locale des

populations pastorales, ou encore par le besoin d'animer et de relayer localement la dynamique (organisationnelle, sociale) impulsée et orientée par les interventions particulières du projet, et qui ne relève pas du mandat ou de la compétence d'éventuelles institutions pérennes.

Du point de vue de la population, cette floraison de structures qui les sollicitent, amenées par des intervenants extérieurs, crée des opportunités de positionnement politique, de constitution de nouvelles élites, et/ou de captation de ressources (O. de Sardan). D'un point de vue plus optimiste, on peut y voir aussi un élargissement des possibilités d'expression citoyenne dans la gestion des ressources. Cependant elle peut également contribuer à opacifier les « messages » délivrés par les projets et à gêner la circulation de l'information.

La représentation constitue la méthode utilisée par les intervenants. Le projet comme la société locale a ses intermédiaires, ils sont nommés sous le nom d'encadreurs ou d'animateurs et ce sont eux qui traitent de façon effective avec les représentants de la population. Les limites de l'information sont les limites du projet à reproduire et à se représenter le jeu social. Ces encadreurs qu'on pense rapprochés parce qu'étant issus de la société locale, représentent un couteau à double tranchant car, on suppose qu'ils vivent les mêmes réalités que les populations ciblées et qu'ils sont donc mieux à même de représenter cet univers, par contre, la difficulté réside dans le manque de recul et les biais souvent imputables à cette illusion de passer par d'autres (animateurs) habitués ou capables de fournir des informations ou de travailler facilement avec leur groupe social d'appartenance. Cette démarche concourt à « simplifier » les réalités et les enjeux locaux.

Les projets contactés justifient leur rôle comme celui d'un intermédiaire entre le milieu pastoral et le milieu politique, n'appartenant à aucun des deux. Les projets situés en zones agricoles font une distinction supplémentaire entre les pasteurs et la société rurale locale, implicitement agricole. D'après ces projets, les informations qu'ils délivrent à l'intention des uns et des autres doivent servir à équilibrer les pouvoirs, et les rapports entre interlocuteurs. Ils présentent ainsi leur rôle fonctionnel dans la théorie des politiques de libéralisation et de décentralisation.

Ceci est leur norme idéale et leur cahier des charges, à laquelle ils conforment souvent la description de leurs activités. Par ailleurs, interrogés sur leurs réalisations et leurs moyens de s'informer, les projets sollicitent des informations supplémentaires, recommandent des formations pour sensibiliser les cadres dirigeants aux questions du pastoralisme ; dressant par là leur propre constat des insuffisances dans l'information et dans la communication.

c) Quelles réalisations ?

Au Burkina, les activités du PAVE traduisent une certaine vision de l'élevage, le projet veut accroître la productivité de l'élevage par la délimitation visible d'un espace, et par la réglementation de la transhumance. Au Tchad où l'élevage transhumant bénéficie d'une certaine considération, les activités tournent autour de l'hydraulique pastorale et de balisage de tronçons de transhumance, c'est le cas du PHPK, de Almy Bahaïm. Sur les autres projets, les réalisations sont soit en cours de programmation soit non précisées dans les rapports.

La diversité annoncée dans les objectifs n'est pas aussi flagrante dans les interventions. De notre avis, il n'est pas possible de retrouver un grand écart car d'une part, celles ci n'ont souvent pas des objectifs précis et d'autre part, l'homogénéité des contraintes des populations et des régions pastorales tend à harmoniser les interventions.

3). L'information sur le pastoralisme et l'environnement

Comment les intervenants concilient-ils les exigences des deux notions environnement (gestion de l'environnement) et réalités pastorales (mobilité, difficultés d'accès aux ressources, etc.) ?

a) Le type d'informations échangées

Du point de vue des projets rencontrés, les informations traitées suivent des flux ascendants et descendants. Les agents des projets n'ont pas mentionné par exemple l'utilisation d'éventuelles informations échangées au sein des équipes techniques, ou des concertations entre pasteurs en dehors des actions des projets.

Les informations délivrées par les projets sont classables en trois types :

- messages techniques, délivrés en tant qu'« appui ».
- codes et règles législatives
- normes de « bonnes pratiques »

« Appui »	Codes	Normes
Technique		
Matérialisation zones	Code forestier	GRN
Lutte espèces envahissantes		
Pare feux		
Points d'eau		
Balisage tronçons		
Réhabilitation points d'eau		
Organisationnel		
Dossiers de crédit		
Commercialisation		

Dans le sens inverse, les informations collectées par les projets se regroupent en trois types :

- les besoins des éleveurs
- les informations sur les conditions de mobilité
- les pratiques

b) La prise en compte des questions d'environnement et d'élevage

Tableau 3

Projets	Questions d'environnement et d'élevage
PAVE (Burkina)	Le rapport informe plus sur la prise en compte de la mobilité à l'échelle nationale qu'à l'échelle du projet. Le PAVE s'occupe d'informer les éleveurs sur les dispositions prises par l'Etat. Le PAVE forme des éleveurs à lutter contre les espèces envahissantes pour pallier aux difficultés d'accès aux ressources
PDES II (Burkina)	La vulgarisation des textes du code forestier est signalée comme acte de prise en considération de l'environnement. La composante aménagement et gestion des RN comporte des activités ponctuelles concernant l'élevage (le reboisement et l'ensemencement de graines sélectionnées, aménagements des pistes à bétail et pistes d'accès aux ressources pastorales), mais il s'agit des vœux de réalisations du projet.
PROZOPAS (Niger)	Le projet s'adresse à des acteurs aux intérêts divergents, sédentaires, nomades, transhumants. La gestion des RN touche aux intérêts de tous les acteurs, autant le foncier que l'amélioration des conditions de vie et la sécurité alimentaire.
PSMP Diffa (Niger)	Le projet prend en compte la mobilité des pasteurs en adaptant ses stratégies d'intervention aux situations en milieu pastoral, par exemple, le programme a poursuivi ses activités avec des bénéficiaires qui s'étaient déplacés suite à une variation des disponibilités en ressources. Il appuie également la gestion négociée et concertée des ressources, plusieurs comités locaux de gestion ont été créés.
GIRNEM (Mauritanie)	La valeur de référence du projet est « la mise en application de la convention de lutte contre la désertification » et en même temps le projet se veut l'expression des options du Gouvernement relatives au désengagement de l'Etat, à la décentralisation et à la privatisation.
PADEL (Mauritanie)	Le projet « <i>accompagne les politiques du désengagement et les stratégies d'intervention du Gouvernement pour l'exploitation durable des ressources naturelles, la valorisation des productions animales et la lutte contre la pauvreté</i> ». Dans le texte apparaît une prise en compte des problématiques pastorale mais l'auteur souligne que l'une des contraintes à l'exécution des options du projet reste l'adhésion des éleveurs suite à des considérations tribalo-politiques non précisées.
Almy Bahaim (Tchad)	Les préoccupations environnementales et le pastoralisme semblent conciliables dans les objectifs, les actions menées et les actions envisagées par le projet : « <i>Mettre en place des instances de négociation capables de pérenniser et de poursuivre les travaux de balisage à travers la commission mixte de règlement de conflits d'Abéché et encourager la gestion concertée des infrastructures en suscitant la création des comités paritaires autour des ouvrages hydraulique pastorale.</i> »
PHPK (Tchad)	Les aspects environnementaux sont pris en compte à travers des études techniques et géographiques des pâturages pour intervenir sur la répartition de la charge animale sur les ressources fourragères en jouant sur la répartition des points d'eau. Par contre, la prise en compte des réalités pastorales dans leur globalité semble complexe au regard des difficultés de certains éleveurs allochtones dans la zone du projet.

Les 8 projets abordent les questions de pastoralisme / environnement par les actions suivantes :

Dans 6 cas : GRN

Dans 2 cas : la formation

Dans 2 cas : l'équipement

Dans un cas : l'information

Dans un cas : la vulgarisation

A l'analyse de chaque projet :

Au Burkina, les deux projets reproduisent les déclarations officielles en matière d'élevage. Le **PAVE** déclare informer les éleveurs. Cela ne renseigne pas sur l'adoption, l'appropriation, bref la dynamique réelle de la politique d'élevage prenant en compte à la fois réalités pastorales et considérations environnementales.

Le **PDES** prend en compte les textes du code forestier. Dans ce cas également, l'information est de nature normative. Indispensable à l'application des textes, elle n'est cependant pas faite pour prendre en compte les préoccupations des pasteurs. Il serait intéressant de s'interroger sur les rapports entretenus entre les agents forestiers qui ont la charge de faire respecter les règles relatives à ces codes et les éleveurs ou les paysans en général.

Au Niger, les projets ont des objectifs intégrés et déclarent explicitement s'intéresser à la gestion des ressources dans le respect de la diversité des intérêts de leurs populations cibles et de l'environnement.

En Mauritanie, la valeur de référence du projet **GIRNEM** qui est la lutte contre la désertification est présentée comme étant conciliable avec les intérêts immédiats des éleveurs. L'option de traduire les orientations de la politique gouvernementale, notamment la privatisation et le désengagement de l'Etat, est moins directement liée aux préoccupations du pastoralisme.

Au Tchad, les questions environnementales sont traitées en référence aux réalités du pastoralisme pour ce qui est du projet **Almy Bahim** qui associe à la gestion des ressources la sécurisation de la **mobilité** et **l'accès aux ressources** aux éleveurs. Pour le **PHPK**, la réhabilitation des puits doit favoriser une gestion plus équilibrée des parcours, préserver les ressources ligneuses et faciliter la vie des familles d'éleveurs. Les jugements d'éleveurs sur le projet prouvent la complexité des situations sociales et ethniques que les projets rencontrent et avec lesquelles ils composent. Par exemple, les puits réhabilités par le projet PHPK sont dans quelques cas appropriés par les populations Kanembou ou Toubou autochtones qui entretiennent avec les Arabes des rapports conflictuels.

c) La méthode et les outils des projets pour la collecte et la diffusion des informations

Tableau 4 Méthodes et outils d'information

PROJETS	Méthodes et outils d'information	Besoins d'info éleveurs
PAVE (Burkina)	Pour s'informer le projet demande des concertations des bénéficiaires à leur niveau, des rapports des agents de terrain, des études menées, des pasteurs résidents ou des transhumants. Mise en place d'un CCL (cadre de concertation locale) pour le bilan des activités du programme.	Identiques à peu près partout à quelques variantes près : disponibilité pâturages, informations sur prix sur marché, sur santé animale, sur les textes réglementaires, les mouvements du bétail.
PEDES II	Collecte d'informations sur le terrain, rapports agents de terrains, informations informelles auprès d'éleveurs	
PROZOPAS (Niger)	Collecte d'informations auprès des services techniques Réunions mensuelles (équipe projet et encadreurs Réunion niveau site (restitution à travers les encadreurs).	
PSMP Diffa (Niger)	Collecte d'informations auprès d'éleveurs, d'autres acteurs (projets, ONG, autorités services techniques à travers études thématiques	
GIRNEM (Mauritanie)	Collecte auprès d'éleveurs affiliés, services techniques, autres structures. Avec des outils comme la radio rurale, les affiches, assemblées, courriers, téléphone, etc. une évaluation de la diffusion du code est effectuée : 50% de la population active	
PADEL (Mauritanie)	<i>Dans le rapport une seule partie a été rédigée pour les deux projets.</i> Collecte auprès d'éleveurs affiliés, services techniques, autres structures. Avec des outils comme la radio rurale, les affiches, assemblées, courriers, téléphone, etc.	
Almy Bahaim (Tchad)	Le projet travaille essentiellement avec une commission mixte (CM) où siègent des chefs traditionnels et les techniciens du projet. Pour diffuser des informations le projet se sert de la structure sociale traditionnelle (du chef de canton au chef de <i>ferrick</i>). L'auteur souligne les limites de cette méthode et note que le projet veut y remédier.	
PHPK (Tchad)	15 enquêteurs ont effectué un diagnostic initial rapide sur le milieu et les ressources « <i>Les enquêtes ont relevé que la santé animale est la préoccupation majeure des éleveurs après celui de l'accès à l'eau et aux céréales</i> ». L'équipe de coordination du projet et les enquêteurs/animateurs ont ensuite approfondi les thèmes d'intérêt prioritaire par des enquêtes et des études de terrain en collaboration avec les services techniques. Ces intervenants ont également diffusé l'information sur le projet aux populations.	

N'y a-t-il pas une illusion dans les dispositifs et moyens mis en œuvre pour atteindre des objectifs fixés. Les projets n'ont ils pas nécessairement une vision simplifiée de la représentation sociale ?

Nous entendons par illusion pratique cette tendance de toutes les interventions de développement à vouloir apporter systématiquement du « bien » à des groupes sociaux par des changements socioéconomiques et par le biais d'activités jugées pertinentes le plus souvent par les intervenants eux mêmes. Cette illusion est mise en application suivant un processus presque classique ; il s'agit de diagnostiquer, d'appliquer des solutions, et d'évaluer par la suite.

La première étape correspond essentiellement à un échange d'informations entre projets et populations ; elle constitue un jalon important de la démarche et devrait influencer le déroulement du projet : c'est le diagnostic. Les divers projets étudiés procèdent presque tous de la même manière pour recueillir des informations auprès des éleveurs. Ils font appel aux services techniques, procèdent à des enquêtes auprès d'éleveurs et parfois à des réunions. Ces trois principales sources d'informations comportent des limites presque identiques malgré des contextes différents.

Les services techniques administratifs devraient normalement être en mesure de fournir des informations suffisantes fiables sur les populations qu'ils administrent, ce qui n'est pas le cas car ils ne disposent pas de moyens suffisants (humains, matériels, financiers, méthodologiques) pour entreprendre une collecte de donnée dans les pays concernés.

Les enquêtes et les rencontres ou réunions réalisées par les projets partagent la même limite ; le problème de la représentativité. En fait, les huit projets étudiés appliquent le même procédé, soit enquêter auprès d'éleveurs affiliés à des associations ou coopératives (GIRNEM, PADEL), et/ou auprès d'autorités locales (PHPK, Almy Bahim). Il semble admis que ces représentants des éleveurs ne reflètent guère la volonté pastorale pour plusieurs raisons qui sont parfois mentionnées dans les rapports. Au Tchad, c'est la représentation par le haut qui est décriée, en Mauritanie le rapport indique que 80% de la population pastorale n'est pas affiliée aux ACP alors que les projets ne travaillent qu'avec les éleveurs membres de ces ACP. Cet état des faits nous pousse à dire que les projets se basent sur une vision simplifiée du jeu social pour intervenir.

La diffusion des informations du projet aux populations emprunte les mêmes circuits que la collecte et subit du coup les mêmes biais. Quelques projets utilisent des moyens beaucoup plus populaires que sont les médias, les affiches.

Les moyens et outils utilisés par les intervenants pour s'informer sur les éleveurs ne sont pas intrinsèquement mauvais, mais la façon classique et simpliste de les appliquer les expose à des limites. En effet les diagnostics effectués se font souvent sur une vision simplifiée du jeu social même si le discours fait croire à une implication ou une appropriation effective de ces diagnostics par les populations.

d) Besoins d'informations :

Quelle est l'information utile aux bénéficiaires du moins en situation habituelle ?

L'étude effectuée sur la circulation endogène des informations en milieu pastoral justifie cette question dans la mesure où des paradoxes apparaissent dans la formulation des besoins en informations et les modalités habituelles de diffusion.

Dans tous les rapports, les besoins d'informations exprimés par les éleveurs semblent identiques : disponibilité des pâturages, informations sur les prix du marché, sur la santé animale, sur les textes réglementaires, mouvements de bétail... Les éleveurs ont certes besoins de ces informations déterminantes dans les stratégies de survies, mais les moyens mis en œuvre par les projets pour diffuser ces informations ne conviennent pas toujours au mode d'information endogène. L'étude sur les modalités de la circulation endogène des informations a montré que l'information portant sur les ressources naturelles n'est pas un bien commun, l'information sur les prix des céréales et du bétail n'est pas suffisante à fournir aux éleveurs une marge de manœuvre sur les termes de l'échange.

e) Les limites dans la communication entre projets et populations :

Les limites dans la communication se seraient-elles pas imputables d'une part, aux différences entre la structure des projets et celle de populations bénéficiaires ; et d'autre part, au problème de la représentation, des intérêts divergents des acteurs.

Ce troisième point peut apporter quelques éléments de réponses sur les limites de communication en général entre les projets et les populations.

Le projet a une structure qui diffère de la structure de la société. Cette dernière a une organisation sociale basée sur des valeurs et des règles qui traversent des générations (avec une dynamique bien sûr), alors que chaque projet dispose de son organisation qui dépend de facteurs objectifs et manipulables. Dans une société il y a une reproduction des cellules familiales alors que le projet a une durée de vie limitée. Un bilan de projet est envisageable suivant des données objectivement définies ce qui n'est pas forcément valable pour la vie d'une société. Ces divers éléments de différenciation font que l'information n'est pas traitée de la même façon dans les deux structures.

Dans le projet l'information est une donnée gérée et manipulée suivant des modèles définis. Dans la société elle est intégrée aux pratiques (cf. rapport étude endogène).

CONCLUSION

- Les projets expriment des besoins d'informations en données de base (disponibilité des ressources, mouvements des troupeaux).

De notre point de vue, les informations actuellement diffusées par les projets sont relativement normatives ; en sens inverse, les informations « montantes » sont éparses et non systématiques.

Tout cela ne favorise pas le suivi des pratiques, des interactions, ni le dialogue et la concertation.

- Au-delà des besoins exprimés par les projets eux-mêmes, nous estimons que leur vision reste un peu limitée par leur mode d'intervention et les conditions mêmes de leur existence et de leur reproduction.

On est amené à s'interroger sur le rapport entre la circulation des informations, les besoins exprimés par les projets, et la configuration politique selon laquelle les projets sont installés au contact des populations pastorales. L'information est liée au pouvoir, les projets l'expriment à leur manière : selon la vision de leur propre rôle (au Sénégal), ils représentent une part de leur rôle comme de contribuer à l'équilibre des rapports d'information et de pouvoir en faisant remonter les informations des populations rurales vers les niveaux de décision. Mais ces liens entre pouvoir et information apparaissent autrement, si on considère que les liens de dépendance entre les projets et leur bailleur sont plus forts qu'avec les populations au milieu desquelles ils se sont installés.

- L'étude de cas dans la sous-région montre également des priorités différentes dans les pays. Cela correspond-il à une réelle diversité des problématiques nationales, ou un défaut de vision articulée du pastoralisme et de l'environnement chez les décideurs ?

Une politique du pastoralisme a besoin d'outils d'information, mais surtout de dialogue interprofessionnels (agriculteurs éleveurs) et social (ruraux, agents administratifs, projets) insuffisant actuellement du fait notamment du mode de mise en place et d'intervention de nombreux projets.

- La question des rapports socio-économiques des pasteurs entre eux (zone du PHPK au Tchad, du PSMP au Niger) et avec d'autres groupes, avec l'administration et les O.P. (les CAP en Mauritanie) semble occuper une large place dans les perceptions des projets, et conditionner les résultats de leurs actions. Elle s'impose souvent devant la prise en compte des interactions pastoralisme- environnement.
- Que peut-on attendre des projets pour contribuer au fonctionnement d'un système d'information sur le pastoralisme et l'environnement ?

D'après l'étude de cas, il n'est pas du ressort ni des compétences des projets de faire remonter aux décideurs une information construite, traitée et régulière sur les interactions pastoralisme – environnement : ils ont des objectifs plus particuliers, et locaux ; ils ne disposent pas de dispositif de collecte et de traitement de l'information.

En revanche, ils gagneraient, étant donné leur rôle parfois stratégique dans la mise en œuvre des politiques, à disposer de données générales d'informations construites et pourraient servir de relais au SIPES pour valider des situations locales.

La durée de vie limitée des projets n'est pas une entrave en soi, si on considère que chaque Etat suit et contrôle la succession dans le temps et la répartition des projets sur son territoire. Pour alimenter et réagir au SIPES, il faudrait un mandat attribué par la tutelle nationale aux projets affichant des compétences en pastoralisme et négocié avec les éleveurs concernés par le projet.